

Mise à jour de l'Unité Apatridie de Dakar: mars - avril 2014, Représentation régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest

Plans d'actions du HCR par pays

Plusieurs développements passionnants ont eu lieu dans la région depuis nos derniers échanges avec vous. Tout d'abord, nous sommes heureux de vous annoncer que nos bureaux en Sierra Leone et au Bénin ont respectivement mis en place des groupes de travail spécifiquement dédiés à la recherche de solutions pour l'apatridie. La Sierra Leone a déjà commencé à cartographier les principales causes et conséquences de l'apatridie dans le pays, et ce travail contribuera à améliorer les activités du groupe de travail.

Le groupe de travail nouvellement constitué au Bénin rassemble un certain nombre d'acteurs traditionnels tels le gouvernement, les agences des Nations Unies et la société civile, mais aussi des acteurs non traditionnels tels les journalistes, afin d'aborder la question de l'apatridie dans le pays. Le groupe de travail a convenu d'un plan d'action sur deux ans qui vise à identifier les facteurs de risque d'apatridie, sensibiliser l'opinion sur la question et améliorer le cadre juridique et administratif relatif aux questions de nationalité. Grâce à ces efforts, nous espérons que le pays sera en mesure de mettre en œuvre les normes des deux conventions sur l'apatridie qui ont été ratifiées par le Bénin en 2011. Pépin Glélé, Chargé de protection, estime que ce projet permettra d'inscrire l'apatridie à l'ordre du jour et de donner un visage humain à ce qui est actuellement un problème invisible au Bénin. Nous vous invitons à lire cet article sur l'apatridie publié dans le blog du HCR dédié à l'apatridie: <http://statelessapatride.wordpress.com>

Pays à la loupe: le Togo



La collaboration des agences des Nations Unies pour renforcer les registres de l'état civil et améliorer les systèmes d'émission des certificats de nationalité et des cartes d'identité est une étape encourageante franchie dans la marche vers la prévention de l'apatridie au Togo. L'initiative, que l'on retrouve dans le Cadre d'aide au développement des Nations Unies au Togo pour la période 2014-2018, est une étape importante à la fois pour l'exercice des droits fondamentaux liés à la citoyenneté au Togo mais aussi pour la prévention de l'apatridie. Lors d'une visite à la Commission nationale des droits de l'homme du Togo, l'unité Apatridie a été informée des efforts en cours afin de trouver des solutions aux cas d'apatridie grâce au travail mené avec les partenaires

locaux. Le HCR au Togo collabore étroitement avec la Commission pour encourager le Togo à ratifier les deux Conventions sur l'apatridie et amener les autorités à cartographier l'étendue des cas d'apatridie dans le pays. Pour plus d'informations sur la réunion, veuillez visiter le site internet de la Commission togolaise des droits de l'homme grâce au lien suivant: <http://www.cndh-togo.org/cndh-togo/articles/view.php/322/apatridie-une-delegation-du-hcr-a-echange-avec-la-cndh-sur-la-question>

Travail de nos partenaires: progrès réalisés en matière de prévention de l'apatridie au Libéria

Suite à notre dernière mise à jour, un partenaire du Bureau de l'immigration et de la naturalisation (BIN) du Libéria nous a répondu en nous disant ce qui suit : « ... au Libéria, nous transmettons le message relatif à l'apatridie, comme la plupart des personnes n'est pas vraiment consciente du traumatisme associé à ce problème ». Lorsque nous avons rencontré le colonel Yebleh à Monrovia, il nous a expliqué que depuis le dernier atelier sur l'apatridie auquel il a assisté en 2013, il a appris qu'il était non seulement important d'identifier les points où la législation nationale pouvait créer des cas d'apatridie, mais aussi de réfléchir à la façon de partager cette information afin que les personnes ne deviennent pas apatrides sans s'en rendre compte. Le Colonel Yebleh nous dit que l'un des problèmes principaux pour obtenir la nationalité libérienne était le manque

de clarté dans les procédures administratives. Au cours des 6 derniers mois, ses collègues du BIN et lui-même ont donné des formations aux agents de l'immigration à travers tout le pays afin de clarifier ces procédures. Un des résultats concrets enregistrés se traduit par le nombre croissant de jeunes Libériens venant prêter le serment d'allégeance afin de confirmer leur nationalité libérienne, une exigence administrative pour les personnes nées à l'étranger et sans preuve de résidence antérieure au Libéria. Poursuivant l'engagement pour éradiquer l'apatridie, le HCR travaille avec le gouvernement libérien à faire en sorte que les Conventions sur l'apatridie qui ont été signées et ratifiées par le pays soient mises en œuvre dans le droit interne.

Formation des medias sur l'apatridie à Dakar



Comme vous pourrez en juger grâce au nombre de liens issus de la presse que nous avons inclus dans cette mise à jour, les medias sont un partenaire extrêmement important dans la communication de l'apatridie dans la région. Afin de nous assurer que nous tirons le maximum de profit de cette collaboration, nous avons organisé une formation sur l'apatridie à Dakar à destination des journalistes francophones et anglophones. Les deux journées de formation se sont achevées sur des projets d'articles et de reportages sur l'apatridie élaborés par les journalistes des différents pays. Par exemple, le Bénin, la Sierra Leone et le Togo ont décidé d'étudier l'impact des conflits territoriaux en tant que causes d'apatridie, tandis que d'autres pays tels le Libéria et le

Mali ont choisi de mettre l'accent sur le manque de garanties contre l'apatridie dans leurs cadres juridiques nationaux respectifs. Les équipes ont choisi, en majorité, d'utiliser plusieurs canaux de diffusion, à savoir la presse écrite, la radio, la télévision et la presse en ligne pour faire connaître leurs enquêtes. Nous attendons de voir un certain nombre de reportages sur l'apatridie dans la région avant le mois de juin. Voici quelques-uns des articles sur l'activité de formation:

<http://www.foroyaa.gm/burning-issues/15357-700-000-people-are-stateless-in-west-africa-says-unhcr-expert> (Gambie)

<http://observer.gm/africa/gambia/article/intl-training-exposes-sub-regional-journalists-to-statelessness> (Gambie)

<http://www.sidwaya.bf/quotidien/spip.php?article19199> (Burkina Faso) <http://ww2.radionigeria.gov.ng/fc/news/01-7AM-NETWORK-NEWS-09-04-14.mp3> (Nigéria, de la 27^e à la 30^e minute)

Communiqué du Ghana sur l'apatridie

Les 4 et 5 mars derniers, le HCR au Ghana a organisé un atelier sur l'apatridie avec des membres du gouvernement, des ONG nationales, des universitaires et des agences des Nations Unies. L'événement a donné lieu à l'adoption d'un communiqué formulant un certain nombre de recommandations importantes pour la prévention de l'apatridie dans le pays. Ces recommandations ainsi que le communiqué sont disponibles sur le blog de l'unité Apatridie de la Représentation régionale du HCR dédiés à l'apatridie (<http://statelessapatridie.wordpress.com>). D'autres rapports sur les activités du HCR au Ghana concernant l'apatridie sont disponibles sur Twitter : @unhcrghana et des informations sur l'atelier sont disponibles sur <http://www.ghananewsagency.org/social/unhcr-holds-workshop-on-statelessness-71637>

Appel à projets: Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)

OSIWA a lancé un appel à projets pour financer des initiatives dans la région en matière de gouvernance politique, de gouvernance économique et de droits de l'homme. Si vous voudriez lever des fonds pour un projet relatif à l'apatridie, il existe un certain nombre de manière de procéder. Vous pourrez par exemple soumettre votre candidature sous la catégorie «renforcement de la cohésion sociale et des droits liés à la citoyenneté» ou sous la catégorie «promotion des droits des femmes, des jeunes, des groupes vulnérables et des personnes ayant des limitations fonctionnelles». N'hésitez pas à consulter leur site internet pour plus d'informations, la date limite étant le 30 mai 2014! <http://www.osiwa.org/en/portal/grants/79/Call-for-proposals.htm>